



**Martinique  
Biosphère**

**Communiqué de Presse**  
Fort-de-France, le 15 Septembre 2021

## **Reconnaissance internationale de l'UNESCO : la Martinique désignée Réserve mondiale de Biosphère**

C'est avec une immense joie et fierté que nous accueillons la désignation de la Martinique en qualité de Réserve mondiale de Biosphère. Le Comité International du programme Homme et Biosphère de l'UNESCO, réuni du 13 au 17 septembre à Abuja (Nigeria), a validé les nouvelles Réserves de biosphère à travers le globe. La Martinique a obtenu cette reconnaissance pour l'ensemble de son territoire terrestre et marin. Celle-ci est l'aboutissement du travail mené par l'Association Martinique Réserve de Biosphère durant 4 ans, depuis sa création en juin 2017. La qualité des travaux et la participation active de la population à la procédure de candidature ont été saluées par le jury.

### **Une Réserve de Biosphère pour mettre en place un développement soutenable**

Le programme Homme et Biosphère de l'UNESCO a été créé en 1971 pour promouvoir des territoires engagés dans une démarche de développement économique et social soutenable tout en préservant leurs richesses naturelles et culturelles locales.

Une Réserve de Biosphère n'impose aucune réglementation et ne s'appuie sur aucun pouvoir réglementaire. Elle émane d'une volonté locale et se caractérise par une démarche de co-construction de la candidature du territoire par ses habitants.

La Martinique intègre désormais un réseau de coopération mondiale, régionale et nationale, avec plus de 700 territoires Réserves de Biosphère dans 131 pays.

### **La Martinique, un modèle de concertation avec la population**

L'association Martinique Réserve de Biosphère est allée à la rencontre des autorités locales et des habitants des 34 communes, de septembre 2018 à octobre 2019. 34 réunions publiques de co-construction du dossier de candidature, au cours desquelles 4500 personnes se sont exprimées lors d'ateliers consacrés à 4 thématiques :

- Préservation et valorisation des richesses naturelles
- Préservation et valorisation des richesses culturelles
- Développement et valorisation des savoir-faire, produits et services en lien avec un développement soutenable
- Promotion de la recherche scientifique et de l'éducation à l'environnement.

Fortes des atouts du territoire mis en avant par la population et de leurs propositions d'actions, l'association a constitué le dossier de candidature.

## **Une reconnaissance mondiale, levier de développement économique et social soutenable et outil puissant de communication**

Cette désignation permet à l'ensemble de la Martinique d'être valorisée sur la scène internationale, d'accroître son attractivité et sa visibilité touristique, de bénéficier ainsi de retombées économiques et sociales et de coopérer avec des pays faisant face aux mêmes défis, à l'échelle mondiale, régionale et nationale.

## **La démarche de candidature de la Martinique illustre la détermination et l'engagement des Martiniquais.**

Elle a été menée à bien grâce aux talents et à l'implication de tous. Elle témoigne de leur volonté de participer à la mise en place d'une ambition collective, fondée sur un développement économique et social soutenable du territoire et sur la préservation de ses richesses naturelles et culturelles.

## **L'association Martinique Réserve de Biosphère remercie chaleureusement toutes les personnes ayant participé et soutenu cette candidature sur l'ensemble du territoire.**

### **Nathalie de POMPIGNAN**

Présidente

Association Martinique Réserve de Biosphère

[martiniquebiosphere@gmail.com](mailto:martiniquebiosphere@gmail.com)

<https://martinique-biosphere.fr/>

### **Contacts Presse :**

**Nathalie de POMPIGNAN**, Présidente : 06 24 67 25 49

**Karine ROY-CAMILLE NICOLAS-ETIENNE**, Vice-Présidente : 06 96 80 13 00

**Jean-Paul JOUANELLE**, Vice-Président : 06 96 37 32 52